

Tél 01 60 61 81 33	<input type="checkbox"/> Maternelle <input checked="" type="checkbox"/> Élémentaire <input type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1er trimestre <input type="checkbox"/> 2ème trimestre <input type="checkbox"/> 3ème trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire
Directeur	<input type="checkbox"/> M. Bich	
IEN ou son représentant		
Enseignant(e)s des écoles	<input type="checkbox"/> Mme Kocher <input type="checkbox"/> Mme Despalins	<input type="checkbox"/> Mme Brillant <input type="checkbox"/> Mme Beniaes
Membres du RASED		
DDEN		
Parents élus	<input type="checkbox"/> Mme L'Heveder <input type="checkbox"/> Mme Halipre <input type="checkbox"/> Mme Grupe <input type="checkbox"/> Mme Dramé	<input type="checkbox"/> Mme Chervet <input type="checkbox"/> M. Charbit <input type="checkbox"/> Mme Davin <input type="checkbox"/> Mme Vanbaelen
Le maire ou son représentant	<input type="checkbox"/> Mme Bernard <input type="checkbox"/> M Duport <input type="checkbox"/> Mme Michon M.	
Conseiller municipal	<input type="checkbox"/> M Delinotte <input type="checkbox"/> Mme Michon A.	<input type="checkbox"/> M Chillard <input type="checkbox"/> Mme Micheleau <input type="checkbox"/> M. Dumont
Autres membres invités		
Absent(es)	<u>Absent(es) excusé(es)</u> <input type="checkbox"/> Mme Lagrand (enseignante)	

Président(e) de séance : M. Bich

Secrétaire de séance : Mme Beniaes

ORDRE DU JOUR du 1er conseil d'école.

- **Vote pour la réunion des 3 conseils d'école en un seul conseil**

La réunion des 3 conseils d'école en un seul est adoptée à l'unanimité.

- **Résultats des élections des Représentants des Parents d'Elèves du 17 octobre 2025.**

Ecole de Sancy

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

- Mme Grupe
- Mme Halipre
- Mme Dramé (suppléante)

Ecole de Vaucourtois

Les représentants des parents d'élèves élus sont :

- M. Charbit
- Mme Chervet
- Mme Davin

- **Effectifs 2025-2026 et prévisions d'effectifs 2026-2027**

Il y a actuellement 6 classes sur le RPI : 3 à Vaucourtois, PS-MS, MS-GS et GS-CP, 2 à Sancy : CP - CE1 et CE2 - CM1, 1 à Coulommes : CM1 - CM2.

Effectifs 2025-2026	
PS	15
MS	16
GS	21
CP	14
CE1	18
CE2	19
CM1	20
CM2	8
TOTAL	131

Effectifs 2026-2027	
PS	9
MS	15
GS	16
CP	21
CE1	14
CE2	18
CM1	19
CM2	20
TOTAL	132

- **Coopérative scolaire**

Les écoles sont affiliées à l'OCCE. Pour les écoles de Sancy et Coulommes, le solde à ce jour est de 5779€.

Pour l'école de Vaucourtois, le solde à ce jour est de 1972€

- **Vote du règlement Intérieur des écoles**

Présentation est faite du règlement intérieur. Celui-ci est un document juridique établi à partir d'un règlement départemental consultable sur le site de la DSDEN77.

Modification des heures des écoles de Sancy 8h50-11h50, 13h50-16h50 et Vaucourtois 8h40- 11h40, 13h40-16h40

Modification de l'application ENT : educartable est remplacé par Prim'ENT

Les règlements intérieurs des trois écoles sont adoptés à l'unanimité. Ils seront diffusés ainsi que la charte de la laïcité aux familles.

- **Remise des bulletins scolaires, livrets de maternelle**

2 remises de livret scolaire pour les classes de la Petite Section au CM2.

Les parents peuvent prendre rendez-vous avec l'enseignant de leur enfant pour faire un point sur la scolarité de celui-ci.

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)**

Les consignes du plan Vigipirate sont maintenant élevées au niveau Urgence attentat

Un PPMS d'évacuation (exercice incendie) et un PPMS urgence attentat (confinement) ont été effectués courant septembre et octobre. Le bilan de ces exercices est concluant.

- **Projet d'école 2022 – 2025 + évaluation externe**

Chaque école est dans l'obligation de se doter d'un projet d'école depuis la loi d'orientation du 10 juillet 1989.

" Le projet d'école concrétise la volonté de placer l'enfant au centre du système éducatif, en prenant en compte la diversité des situations dans lesquelles il évolue. Le projet d'école reconnaît l'espace d'autonomie indispensable aux acteurs du système éducatif pour adapter leurs actions aux réalités du terrain. Il doit contribuer à développer le sens de la responsabilité, l'implication effective de chacun des membres de l'équipe pédagogique et de l'équipe éducative. "

C'est un instrument de cohérence aussi bien à l'intérieur de l'école que dans les relations avec les différents partenaires.

Les orientations sont les suivantes :

- Améliorer le calcul mental et l'utilisation des 4 opérations
- Améliorer la maîtrise du langage oral et écrit par la culture littéraire
- Être capable de pratiquer l'éducation physique dans divers domaines

Ce projet d'école va être revu dans le courant de l'année scolaire et sera présenté sous réserve de validation par l'IEN au 3^{ème} conseil d'école.

Les écoles du RPI sont en évaluation externe cette année. Cette évaluation se décompose en 3 phases :

1. Une auto évaluation (description des écoles, du public, analyse des résultats des évaluations nationales, ...)
2. L'évaluation externe au cours de laquelle des évaluateurs externes à la circonscription viennent sur place et peuvent échanger avec les directeurs, les enseignants, les personnels d'éducation (AESH), les agents relevant des collectivités territoriales (dont les ATSEM), des élèves, des parents, ...
3. Rapport définitif qui doit mener à la rédaction d'un nouveau projet d'école

- **Plateforme Environnement Numérique de Travail (E.N.T)**

Nous avons opté pour l'utilisation de l'application BENEYLU (Prim'ENT), la seule autorisée. Elle est financée par le SIRP.

- **Demande de travaux**

Sancy : L'école de Sancy adresse ses remerciements au SIRP et à la mairie de Sancy pour les travaux effectués depuis l'année dernière (nettoyage des toitures, réfection du bardage, lumière sous le préau, changement des drapeaux et des anti pinces doigts)

Coulommes : Les marches pour l'accès à l'école ont été réparées.

- **Sorties, spectacles et manifestations**

Sancy

Cycle natation du 1^{er} au 12 décembre

Coulommes

Permis internet au CM2 et sensibilisation au harcèlement CM1

Animation sur l'électricité

Cycle natation du 5 au 16 janvier

Vaucourtois

Nettoyons la Nature le 29 septembre

Spectacle le 7/11

Fête de Noël 19/12

Cycle natation février / mars

- **Questions des Mairies et du SIRP**

- - **Questions des Représentants des Parents d'Elèves**

- Est-il possible de faire participer les enfants à un cross organisé ? (Association ELA par exemple)

Nous n'y sommes pas opposés mais cela induit une préparation plus ou moins compliquée à mettre en place en fonction des écoles et un transport en bus sur le lieu de l'événement avec un coût très important.

- Il y aurait à la cantine des problèmes de nuisances sonores, pouvez-vous nous expliquer les règles et sanctions mises en place chez les enfants perturbateurs ?

Réponse de M. Dumont, Adjoint en charge du périscolaire pour la Mairie de Sancy.

Il y a beaucoup de bruit par période, un feu tricolore indiquant le niveau sonore a été acheté. Son utilisation est en test depuis 10 jours à la date du conseil d'école.

Concernant les règles et les sanctions, les parents et les élèves ont eu et ont signé le règlement intérieur de la cantine et de la garderie ainsi que la charte de bonne conduite.

En cas de non-respect des règles, les sanctions suivantes sont prévues.

1. Appel à la famille pour les informer et rappeler le règlement
2. Convocation de la famille par M. le Maire
3. Exclusion temporaire de l'enfant

Il est demandé qu'un moyen de communication soit mis en place entre le personnel de la cantine, de la garderie et les écoles pour que les informations importantes sur les enfants et les événements puissent être transmises plus rapidement.

- Est-il possible d'envisager de créer une étude d'une heure le soir pour que les enfants puissent faire leurs devoirs ?

Réponse de M. Dumont, Adjoint en charge du périscolaire pour la Mairie de Sancy.

C'est une question qui doit être étudiée pour la prochaine rentrée scolaire car cela demande du personnel supplémentaire et engendrera un coût pour les familles.

Les Représentants des Parents d'élèves se proposent de recenser les familles qui seraient intéressées par ce service.

En attendant, il est possible pour les élèves qui le souhaitent, de faire leurs devoirs en s'isolant dans la salle.

-Nous savons que les précédentes années, il y a eu peu de sortie scolaire dans les écoles de SANCY et COULOMMES, si la coopérative scolaire et un investissement plus important de la part des parents d'élèves pourrait permettre d'envisager plus de sortie scolaire éducative et culturelle pour cette année ?

Nous effectuons au minimum 1 sortie scolaire par an à l'exception de l'année scolaire passée ou nous avons fait le choix de remplacer cette sortie par une animation sciences.

Concernant le financement, nous ne pouvons exiger de participation financière de la part des parents pour une sortie sur le temps scolaire ce qui rend incertain leur participation.

Actuellement, les prix des bus deviennent prohibitifs.

Nous n'avons pas arrêté de décision quant à la tenue d'une sortie scolaire, ni sur le lieu, ni sur la date. En revanche, il n'y en aura qu'une à l'exception d'une sortie type Moulin Jaune ou Journée de la Sécurité dont les entrées et le déplacement sont pris en charge par la Communauté de Communes ou le SIRP.

-Les parents d'élèves de Vaucourtois souhaitent créer une vente pour Noël et savoir si les enseignants ou la mairie souhaitent y participer ?

Une vente de gâteaux sera organisée le 19 décembre à l'école de Vaucourtois à 16h40.

- Suite à la commémoration du 11 novembre, est-il possible de faire intervenir un ancien combattant pour les classes de CM1/CM2 ?

Mme Beniaes n'a aucune opposition au fait de faire venir un ancien combattant, mais lorsque ce thème est évoqué en classe, soit aux alentours des mois d'avril/mai/juin... selon l'avancée du programme scolaire.

Si certains ont des contacts d'anciens combattants ou d'associations, qu'ils n'hésitent pas à se rapprocher de Mme Beniaes.

- Dates et horaires des prochains conseils d'école

Le 2ème conseil d'école se tiendra à la mairie de Vaucourtois le 10 mars 2026 à 19h

La date du 3^{ème} conseil d'école devra être établie après les élections municipales de mars 2026

Le présent procès-verbal du conseil d'école sera diffusé via le cahier de liaison des élèves aux parents d'élèves élus titulaires. Il sera également transmis en mairie.

Le conseil d'école est clos à 20h30.